

S'engager pour l'environnement ? Cela en vaut la peine !

Place aux jeunes ! Cette année, le prix Ecosport de Swiss Olympic et de l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt du paysage (OFEFP), un chèque de plus de CHF 14 000 ainsi qu'un voyage d'une valeur de CHF 5000, a été attribué aux organisateurs de la street-hockey Cup de la Chaux-de-Fonds.

Le prix Ecosport a été créé par Swiss Olympic et l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage (OFEFP) avec le concours de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et d'Energie Suisse. Doté de CHF 50 000 de prix en tout, il récompense les manifestations sportives à caractère régulier qui traitent la question des déchets, des transports, de la restauration, de l'hébergement, des infrastructures ainsi que du paysage de manière novatrice et respectueuse de l'environnement.

Des organisateurs jeunes et dynamiques

La street-hockey Cup, qui est organisée tous les ans à la Chaux-de-Fonds, est la deuxième manifestation sportive la plus importante de la région. Elle est organisée par une équipe de jeunes qui, avec beaucoup d'imagination et peu de moyens, été très efficace : elle a communiqué de manière originale et réussi à sensibiliser les participants aux problèmes d'environnement et à susciter leur adhésion grâce à des jeux d'animation, un logo particulier, des slogans qui ont fait mouche et des documents bien ficelés (voir interview ci-contre). Cet effort a été récompensé par le premier prix, d'une valeur de CHF 14 000 et un voyage d'une valeur de CHF 5000.

Compensation du CO₂

La SOLA-Staffette, une manifestation de course à pied, accorde depuis longtemps beaucoup d'importance aux questions d'environnement. Son comité d'organisation (CO) a mis sur pied une équipe spécialement chargée de proposer des améliorations sur le plan de l'environnement. Le jury a été sensible au fait que le parcours de la course a été établi de manière à ce que tous les postes puissent être atteints par les transports publics. De plus, un franc écologique a été prélevé sur la finance d'inscription afin de soutenir un projet de protection du climat au moyen d'une taxe de compensation pour le CO₂. Le CO de la SOLA a obtenu le deuxième prix, d'une valeur de CHF 10 000.

Troisièmes ex aequo

Le jury a attribué le troisième prix (CHF 7000) à une manifestation romande et une autre tessinoise. Le CO de la Course de l'Escalade, la plus grande manifestation de course à pied de Suisse, intègre les sponsors et les pouvoirs publics à la planification dans la perspective du développement durable. Au triathlon de Locarno, les plus jeunes spectateurs et spectatrices sont déjà sensibilisés au respect de l'environnement grâce à un concours de dessins ; et, à travers les enfants, les adultes sont également sensibilisés à la question.

Prix spéciaux

Un prix spécial de CHF 3000 a été attribué aux 24 heures de VTT et de fitness de Mendrisio. Par ailleurs, deux autres prix d'une valeur de CHF 2000 ont distingué la Fête sportive des aînés argoviens et les 20 km de Lausanne.

Le jury

Le jury, composé de Walter Kägi, président de Swiss Olympic Association, de Philippe Roch, directeur de l'OFEPF, de Hans Keller, directeur de l'OFSPPO, de Gabrielle Nanchen, présidente de la fondation pour le développement durable des régions de montagne, de Jacqueline Ryffel, directrice de Spagyros et de la skieuse Sonja Nef, ambassadrice d'éthique de Swiss Olympic, a désigné les vainqueurs sur proposition d'un groupe d'experts.

Prix Ecosport 2005

Les CO de manifestations sportives peuvent s'informer dès à présent des conditions de participation au prix Ecosport 2005. Plusieurs nouveautés seront introduites:

- le critère de répétitivité de la manifestation sera abandonné. On s'est en effet aperçu que des manifestations à caractère unique permettent également de propager des concepts respectueux de l'environnement et favorisant le développement durable.
- les aspects éthiques sont désormais également pris en compte (T-shirts produits dans des conditions décentes, intégration d'étrangers dans l'organisation, etc.).
- les formulaires d'inscription peuvent dès à présent être également téléchargés à partir d'Internet.

Le délai d'inscription est fixé au 15 novembre 2004 pour les manifestations hivernales et au 28 février 2005 pour les manifestations estivales. D'autres informations, la liste des gagnants et la publication du concours 2005 peuvent être consultées sous www.prix-ecosport.ch